

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CSS NORD TOULOUSE

Judi 12 février 2015 à 15 heures, à la Préfecture de Haute-Garonne.

Présidence assurée par :

Monsieur Thierry BONNIER, Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne

Présents :

Monsieur JEAN-DUVIGNAC, Préfecture de Haute-Garonne (SPMI)
Madame BAUTHIAN, Préfecture de Haute-Garonne (SPMI)
Madame VERGNES, DREAL
Madame GAU, DREAL
Monsieur SABATIER, DREAL
Madame ATHANASE, DDT
Monsieur GRAU, DDT
Madame RAFFALLI, SIRACED-PC
Monsieur INCORVAIA, DIRECCTE
Monsieur le Capitaine JEAN, SDIS
Monsieur THOUVENOT, SNCF/réseaux
Madame SALICETO, SNCF/réseaux
Monsieur COUQUET, SNCF/mobilité
Monsieur RIVIERE, Fédération Nationale Environnement Midi-Pyrénées
Madame SUSSET, Toulouse Métropole
Madame CHARDAVOINE, Toulouse Métropole
Monsieur SANCÉ, Maire de Lespinasse
Monsieur BERNARD, Commune de Saint-Alban (POA)
Madame BOURGES, Conseil Général de la Haute-Garonne
Monsieur SIAMER, Totalgaz
Monsieur BAELEN, Totalgaz
Monsieur NGUYEN, salarié de Totalgaz
Monsieur POTERALA, Total Marketing Services
Monsieur MANTECON, salarié de Total Marketing Services

Excusés :

Madame FLOUREUSSES, Conseil Général de la Haute-Garonne
Monsieur ROUMIGUIER, Mairie de Fenouillet

Absents :

Monsieur CARIO, Voies Navigables de France
Monsieur STREFF, Géant Casino
Monsieur FARJOUNEL, CCI Toulouse
Monsieur OBRY, Total Marketing services
Conseil Régional de Midi-Pyrénées (POA)

ORDRE DU JOUR :

- 1) Pour la réunion de la commission de suivi de site (CSS) Nord :
 - 1.1) Approbation du compte-rendu de la CSS du 8 décembre 2014 ;
 - 1.2) Présentation de la nouvelle CSS Nord et désignation des membres du bureau.

- 2) Pour la réunion des personnes et organismes associés (POA) à l'élaboration du PPRT TOTALGAZ :
 - 2.1) Présentation de l'étude de dangers du PPRT TOTALGAZ par l'exploitant ;
 - 2.2) Présentation des cartes d'aléas actualisées pour le PPRT par la DREAL ;
 - 2.3) Proposition d'un calendrier de travail pour l'avancement du PPRT TOTALGAZ.
- 3) Questions diverses

La séance est ouverte à 15 heures 05.

1) Pour la réunion de la commission de suivi de site (CSS) Nord :

1.1) Approbation du compte-rendu de la CSS du 8 décembre 2014

Madame GAU fait part d'une demande de modification émise par Total Marketing Services en page 2 : *« Monsieur POTERALA répond que dès que l'une des cuves de niveau du camion est touchée, le système ferme instantanément l'ensemble des vannes de sécurité de débit de déchargement. Dans le cas présent, le débit de chargement supérieur à 100 mètres cubes/heure, du fait du mauvais choix de cuve, couplé à la position trop haute de la sonde a provoqué un débordement de 115 litres. »*

Sous réserve de cette modification, le compte-rendu de la CSS du 8 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

1.2) Présentation de la nouvelle CSS Nord et désignation des membres du bureau

Madame GAU explique les raisons de la modification du périmètre de la CSS Nord. Elle rappelle que la société STCM est désormais un établissement Seveso seuil haut. Ainsi, un PPRT sera établi pour les sociétés Esso et STCM et sera suivi par une nouvelle CSS, dite de Fondeyre. La CSS Nord s'en trouve donc modifiée dans sa composition.

Madame GAU sollicite des candidats pour la constitution du nouveau bureau de la présente CSS.

Sont élus au bureau de la CSS : la DREAL au titre du collège « administration », Monsieur SANCÉ au titre du collège « collectivités territoriales », Monsieur RIVIÈRE au titre du collège « riverains – associations de protection de l'environnement », Monsieur POTERALA au titre du collège « exploitant » et Monsieur NGUYEN au titre du collège « salariés ».

2) Pour la réunion des personnes et organismes associés (POA) à l'élaboration du PPRT TOTALGAZ :

2.1) Présentation de l'étude de dangers du PPRT TOTALGAZ par l'exploitant

Le film réalisé par le ministère concernant l'élaboration des PPRT est diffusé en séance.

Monsieur BAELEN présente ensuite la révision de l'étude de dangers réalisée en 2013 en vue de l'élaboration du PPRT Totalgaz ainsi que le complément réalisé en 2014. Les objectifs de cette étude complémentaire étaient de trouver de nouvelles solutions de réduction des effets sur les bâtiments de RFF et d'affiner la modélisation de ces effets afin de prendre en compte les intensités réelles perçues par les bâtiments. Ce complément comprend également l'étude de la réorganisation des casiers bouteilles permettant de réduire l'aléa global.

Monsieur RIVIERE demande si les dangers mentionnés dans la matrice du ministère de l'écologie et du développement durable (MEDD) constituent les effets potentiels sur l'extérieur.

Madame VERGNES répond par l'affirmative.

Monsieur BONNIER ajoute que cette matrice permettra l'élaboration de la carte des aléas.

2.2) Présentation des cartes d'aléas actualisées pour le PPRT par la DREAL

Monsieur SABATIER rappelle que les phénomènes de BLEVE des sphères sous talus de butane et de propane ainsi que la rupture franche de la canalisation de soutirage du propane à plus de 33 % ne sont pas pris en compte pour l'élaboration du PPRT. En effet, la probabilité que ces phénomènes surviennent étant infime, la circulaire du 10 mai 2010 réserve la prise en compte de ces phénomènes uniquement pour l'élaboration du Plan Particulier d'Intervention (PPI).

Monsieur SABATIER présente ensuite les cartes d'aléas actualisées pour le PPRT qui sont consultables sur le site internet : <http://www.midi-gyrenees.developpement-durable.gouv.fr/pprt-totalgaz-fenouillet-a5894.html>

Monsieur RIVIERE demande quelles sont les cartes disponibles sur le site de la DREAL.

Monsieur SABATIER répond que figurent actuellement sur le site de la DREAL les cartes établies en 2009. Les cartes présentées ce jour à la CSS seront mises en ligne prochainement.

Monsieur RIVIERE demande quand seront disponibles les cartes des enjeux.

Monsieur SABATIER répond que la caractérisation des enjeux n'est pas encore finalisée. Une mise à jour des enjeux autour du site est prévue avant la fin du deuxième trimestre 2015 et une mise à jour de l'évaluation des biens devra être réalisée par le service des Domaines au second semestre 2015. Une mise à jour de l'étude de vulnérabilité des bâtiments sera, le cas échéant, effectuée.

2.3) Proposition d'un calendrier de travail pour l'avancement du PPRT TOTALGAZ

M. SABATIER propose le calendrier de travail suivant pour 2015 : la poursuite des séquences d'études techniques au deuxième trimestre, la restitution des études techniques à la CSS-POA au troisième trimestre suivie d'une réunion publique d'information sur les aléas et les enjeux et enfin l'élaboration de la stratégie du PPRT au quatrième trimestre. En 2016, le projet de PPRT sera élaboré, présenté à la CSS et soumis au vote de cette dernière. Les personnes et organismes associés (POA) seront saisis avant l'ouverture de l'enquête publique et enfin l'approbation du PPRT.

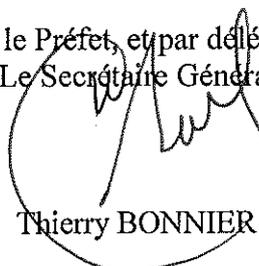
Madame VERGNES précise que la prochaine réunion plénière de la CSS sera l'occasion de revenir plus en détail sur les aléas ainsi que sur la carte des enjeux. Elle demande aux membres de la CSS de s'imprégner des documents présentés en séance afin de lister leurs questions pour la prochaine réunion.

3) Questions diverses

Aucune question diverse n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 15.

Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général



Thierry BONNIER

